

Maro, sur la côte génoise, Jeanne, sa fille unique, qui avait épousé, plusieurs années auparavant, Melchior Bernard, seigneur de Montessus, gouverneur de la citadelle de Chalon (1). Jeanne ne recueillit sans doute que la moindre partie de l'héritage paternel, et c'est dans cette prévision que Vintimille avait écrit ces lignes, où l'on aime à retrouver la belle réponse de Phocion aux envoyés du roi Philippe (2) : « Dieu ... m'a donné une
« fille, de laquelle je vois sortir de la lignée pour ma
« consolation. Des biens, il y en a peu ; mais à suffi-
» sance de ma vie. Il y en a assez pour mes héritiers,
« s'ils s'adonnent à bien , et trop , s'ils s'adonnent à
« mal (3). »

Il fut inhumé auprès de sa femme, en la chapelle des Gros, dans l'église de Saint-Michel, à Dijon. L'église existe encore, mais la chapelle a changé de destination, et la pierre tumulaire a disparu. Quelle inscription fut mise sur cette pierre ? On ne sait. Un Dijonnais, Jean Girard, en composa deux, en vers iambiques, qui parurent dans son recueil d'épithaphes. Le père Jacob les rapporte dans son ouvrage sur les écrivains illustres de Chalon (4), mais elles sont tellement amphigouriques, qu'elles ne méritaient pas d'être conservées.

Il eût suffi d'inscrire sur la tombe de Vintimille les deux vers suivants, que nous avons pris pour épigraphe

(1) M. Abel Jeandet, dans sa *Vie de Pontus de Tyard* (Paris, 1863, in-8°, p. 87), dit que la famille de Montessus existe encore en Bourgogne.

(2) Cornélius Népos, *Phoc.*, c. 1.

(3) *Discours des hommes illustres*, etc.

(4) Ludovici Jacob, *de Claris scriptoribus cabilonensibus libri III* (Paris, Sebast. Cramoisy, 1652, in 4°, p. 31).